

## Ris-Orangis fait le pari d'un immeuble HLM 100% bois

Un immeuble en bois lamellé-croisé (CLT) de quatre étages va venir compléter l'éco-quartier des Docks de Ris-Orangis dans l'Essonne (91). Le chantier de ce HLM de 140 logements, qui sera également chauffé au bois, constitue une première en France et devrait s'achever en septembre 2016.



Bien qu'encore entourée d'idées reçues, la construction bois se développe en France. Porté par Promicea pour le compte de l'immobilière 3F, un bâtiment résidentiel en bois massif CLT est en train de voir le jour sur une ancienne friche industrielle de Ris-Orangis, venant étendre un peu plus l'éco-quartier des Docks frontalier à la Seine. 8.800 m<sup>2</sup> de plancher, 140 logements et 150 mètres de longueur, une construction en bois massif CLT de cette ampleur n'avait pas encore été réalisée en France. Et pourtant, il ne faudra pas plus d'un an pour achever l'immeuble grâce à la technique du contrecollé lamellé-croisé qui permet un assemblage rapide des panneaux de bois. Un étage est monté en seulement six jours.

Bien plus isolant qu'un mur en béton de la même épaisseur, véritable piège à carbone, le bois assure à l'immeuble une très bonne performance énergétique ainsi que le stockage de 880 tonnes de CO<sub>2</sub>. Un bâtiment bas carbone qui sera en plus raccordé à la chaufferie bois de la ville.

### Faire émerger la filière

La réalisation d'un tel batiment pourrait donner de l'élan à la construction bois dans un pays où le m<sup>2</sup> de béton est encore 40 à 50 euros moins cher. La filière est encore peu structurée en France. Et pour preuve, le bois utilisé pour le HLM de Ris-Orangis est importé d'Autriche. Mais les entreprises Woodeum et Mathis, respectivement fournisseur des voiles en bois massif CLT et constructeur du bâtiment, sont confiants. Les commandes augmentent et la part du bois importé devrait diminuer dans les années à venir.

L'Etat entend d'ailleurs booster l'industrie du bois à travers un assouplissement de la réglementation. Un projet de décret relatif à la sécurité incendie est en cours pour lever les freins à la construction bois. L'initiative "grands immeubles en bois" va elle bénéficier d'un soutien de 5,8 millions d'euros avec pour comme objectif la construction, d'ici 2018, d'immeubles démonstrateurs jusqu'à 15 étages.